

HandiVers Horizons

Rapport d'activité 2022

Pour sa 13^{ème} année d'existence, notre association continue son activité, un peu au ralenti après ces dures années Covid, mais tout de même en proposant en milieu rural un bel événement en trois temps qui met encore et toujours des artistes « autrement valides » en lumière !

Elle poursuit donc son action de promouvoir la culture tout en pointant les discriminations, les injustices liées au handicap dans son accès et en proposant des solutions.

Enfin, elle est toujours très active sur les réseaux sociaux, sur Facebook, en sélectionnant et en relayant tous les jours des articles sur des expériences vécues, sur des infos associatives, sur des événements singuliers, sur des propositions de voyages, de sorties, d'échappées culturelles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Verquières, le 2 juillet



Conformément à nos statuts, comme chaque année, tous nos adhérents et nos bénévoles ont été convoqués pour participer à cet événement structurant et vivifiant pour une association : son Assemblée Générale !

Une nouvelle fois, nous avons choisi ce rendez-vous à la même date que notre Journée Décalée afin d'espérer le maximum de participants.

Comme les membres du Conseil d'Administration sont éclatés géographiquement : Annabelle en île de France, André dans le nord de l'Occitanie, Alain en Nouvelle-Aquitaine et Claire, Dominique et Ludo dans la région PACA, une partie s'est retrouvée en visioconférence derrière leur écran et une autre à la médiathèque de Verquières.

Nous avons déroulé notre ordre du jour en constatant une fois de plus une gestion saine sur le plan comptable et administratif de l'association.

Le Conseil d'Administration reste inchangé par rapport à l'année dernière.

SOIRÉE HORIZONS DÉCALÉS

Verquières, le 2 juillet

Ce fut encore un bel événement multiculturel proposé gratuitement par notre association ! Il eut lieu grâce à la mairie de Verquières qui nous a prêté gracieusement la salle polyvalente et surtout grâce à **une équipe de bénévoles bien organisés** qui se sont mobilisés et activés à toutes les tâches : la préparation en amont, l'accueil, le bar et la restauration puis le rangement ! Un grand bravo à eux !!!



Le public de 80 personnes environ a pu commencer par une déambulation pour voir l'expo de **Julien Hachemi**. C'est à la suite d'un « banal » accident de la route en 2001 que sa vie a changé de direction et c'est avec beaucoup de volonté que Julien avance dans sa reconstruction pour s'exprimer aujourd'hui davantage par la musique et la peinture.

Ensuite à 18h, place à l'humour ! Avec le spectacle de **Stef Binon** « One Woman Sit-Up Show », il sera forcément décalé et ce n'est pas pour nous déplaire ! Maman à plein-temps et blogueuse, c'est une battante, une rieuse, une dragueuse, une amoureuse ambitieuse... qui n'a pas sa langue dans sa poche, nous avoue-t-elle.

Avec humour et dérision, avec poésie et cynisme, elle nous a embarquée dans son monde à roulettes où ses anecdotes de vie, en plus de nous faire rire ou de nous mettre mal à l'aise, c'est selon, ont la prétention de faire bouger les lignes, les esprits et les actes des non handis...

Bon, il était temps de sortir quelques grandes tables pour dîner dehors. Au menu, des grillades, des frites et du taboulé. Tout le monde s'est régalé dans une ambiance conviviale où chacun donnait son avis sur le spectacle qu'il venait de voir !

Il fallait bien que cela se termine en musique et c'est encore un artiste en fauteuil roulant qui a donné le la avec son groupe **Bredha Reggae Trio**! Luc, auteur compositeur, au chant et à la guitare, était accompagné par deux de ses amis musiciens : Laurent à la basse et Fabien à la batterie. Ils nous ont fait danser sur une musique reggae entraînante et sur des textes touchants et engagés, tout cela avec le sourire et la bonne humeur.



Pour conclure, nous sommes satisfaits du choix et du déroulé de cette soirée : il y en avait pour tous les goûts, l'affluence était tout à fait correcte en regard des autres événements alentours dont la Nuit du Blues à Cabannes ... et surtout le public est reparti heureux !

AU NIVEAU INTERNE

Le 12 novembre, Anne Bourgeois, ayant démissionné de ses fonctions de présidente et d'administratrice au sein de l'association, Alain Comoli est en charge de la présidence par intérim jusqu'à notre Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 17 juin 2023.

ACCESSIBILITÉ CULTURELLE

HandiVers Horizons demande la gratuité !

Voilà bien un sujet qui nous tient particulièrement à cœur : l'accessibilité culturelle pour les personnes handicapées et plus particulièrement la nécessaire gratuité pour l'accompagnateur d'une personne qui a besoin d'aide lors de ses sorties culturelles !

– Pourquoi cette gratuité est-elle nécessaire ?

Si nous sommes tout à fait d'accord pour payer notre place comme tout un chacun, lorsque l'endroit nous est accessible, et c'est un autre «combat» quand il ne l'est pas, notre association trouve injuste, lorsque nous sommes dépendants (handicap physique, cécité) de devoir payer double !



En effet, du fait de mon handicap, si je décide de venir voir un concert par exemple, je demande à mon auxiliaire de vie, mon accompagnateur, de m'y conduire, de pousser mon fauteuil roulant et de rester avec moi pour m'aider à me donner à boire, à me mouvoir, à m'amener aux toilettes...

Dans ce cas de figure, qui va payer la place de cette tierce personne ? Bien sûr, ce sera moi car nous n'avons pas forcément les mêmes goûts musicaux, culturels et surtout elle est là parce que je lui ai demandé de m'aider et elle ne serait pas forcément d'accord de payer sa place !

Parce que je suis atteint d'un handicap en ayant besoin d'un accompagnateur, je devrais donc payer double ma place ?!

Tout le monde s'accorde à dire que cette solution n'est pas juste, n'est pas équitable.

- Les bonnes et mauvaises pratiques

Témoignage : comment cela se passe concrètement

Je suis en fauteuil roulant et j'ai besoin d'un accompagnateur, c'est d'ailleurs noté sur ma Carte Mobilité Inclusion ou ma carte d'invalidité. Je veux assister à une pièce de théâtre, à un concert, visiter un musée...

1) La vie est belle, mes particularités ne sont pas un frein pour ma soif de culture et tout se passe idéalement !

Sur le site Internet de l'endroit où je souhaite me rendre figurent toutes les informations pratiques dont j'ai besoin : accessibilité des lieux, des sanitaires assez spacieux, des places réservées pour se garer et un emplacement prévu dans la salle, éventuellement surélevé lorsqu'il s'agit d'un concert où le public est debout et moi assis.

Pour la réservation en ligne, il y a bien une case pour informer que je suis en fauteuil roulant et même une autre pour le billet de mon accompagnateur qui bénéficiera de la gratuité (sous réserve de présenter ma carte avec ce besoin spécifique et aussi pour les personnes atteintes de « cécité »).

2) La vie est toujours belle mais cela va me prendre plus de temps et me coûter plus cher qu'à un citoyen lambda pour étancher mon besoin de spectacle vivant, de musique, de connaissances !

- Sur le site Internet rien ne précise nulle part quant à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite. Personne ne répond au téléphone, ce n'est pas l'heure ou alors l'interlocuteur n'est pas au courant car il s'occupe seulement des réservations ou, il s'excuse mais, c'est un intermittent qui vient d'arriver. Dans le meilleur des cas, il va m'aiguiller vers un autre poste ou me demander de formuler ma demande par mail.

- Après quelques appels téléphoniques, quelques mails, je saurai qu'il y a trois marches à l'entrée qui peuvent être évitées en passant par le local à poubelles, dans la rue adjacente. Quelqu'un m'ouvrira la porte une fois que j'aurai prévenu de mon arrivée à l'accueil... je préférerai finalement me faire aider et être porté avec mon fauteuil manuel. Je n'irai pas aux toilettes et prendrai mes « dispositions ».

- Il n'y a pas de place de parking PMR à côté de la salle et nous devons nous garer assez loin ; comme la voirie de cette ville, Marseille par exemple, n'est pas du tout adaptée pour nous : pas de passage «bateau» sur les trottoirs lorsqu'on traverse, des véhicules ou des poteaux électriques au milieu du cheminement piéton nous obligeant à descendre et à remonter sur le trottoir... etc., il nous faudra plus d'une demi-heure assez éprouvante pour mon accompagnateur et moi-même pour rejoindre l'endroit du spectacle.

- Pour les billets d'entrée, non, il n'y a rien de prévu pour moi ni pour mon accompagnateur. Comme c'est moi qui ai choisi cette sortie, je payerai, en plus de la mienne, la place de mon auxiliaire de vie.

Il existe des cas de figure intermédiaires suivant la direction plus ou moins engagée de la structure culturelle, suivant son degré d' «handignorance», sa capacité à écouter, comprendre et évoluer... et aussi en fonction des hommes et femmes politiques qui impulsent ou non une réelle volonté d'accès culturel pour tous.

HandiVers Horizons a également son rôle à jouer en vous informant notamment comme c'est le cas avec ce rapport d'activité mais aussi en expliquant, en argumentant auprès des organisateurs de spectacles, des « pouvoirs publics », bref en remuant le cocotier !

- Nos actions sur le terrain

Théâtre de Gascogne

Nouvellement installé dans les Landes, c'est naturellement qu'un de nos administrateurs s'est rendu dans ce théâtre conventionné qui propose une belle programmation avec trois salles de spectacles à Mont-de-Marsan.



Dans deux de celles-ci, Le Pôle et le Molière, il y avait deux types de tarifs suivant l'emplacement : Série 1 plus cher et plus près de la scène, et Série 2. Les personnes en fauteuil roulant ne pouvant pas être placées en Série 2, car inaccessible, on leur fait payer le tarif réduit de la Série 1, qui est en fait plus cher que le plein tarif de la Série 2 et pour leur accompagnateur devant être placé à côté, et bien pas de choix, c'est la place la plus chère qui lui est « imposée » !

Depuis février 2022, régulièrement, nous avons fait savoir par mail, par téléphone notre sidération devant ce traitement injuste, inégalitaire voir discriminatoire en demandant à minima, lorsqu'il y a plusieurs types de tarifs et lorsque la personne en fauteuil roulant n'a pas le choix par rapport à des places qui lui sont inaccessibles, de faire payer à elle et à son accompagnateur le tarif le moins cher.

« On comprend bien le problème... mais il va falloir attendre la réunion du Conseil d'Administration fin mai qui étudiera la question et éventuellement changera sa politique tarifaire pour la saison prochaine !... »

En octobre, un léger mieux puisqu'il n'y a plus deux tarifs différents et que l'accompagnateur pourra lui aussi bénéficier de la (très) petite réduction accordée aux spectateurs en situation de handicap.

Nous saluons cette avancée mais il reste encore du travail pour que l'ambition "d'un élitisme pour tous" – selon la belle formule d'Antoine Vitez, reprise par **Antoine GARIEL**, le Directeur et programmateur du [Théâtre de Gascogne](#) qui souhaite également « un théâtre appartenant à tous et ouvert au public le plus large », d'après les mots de Jean Vilar, soit vraiment effective !

D'ailleurs, à part deux fois où il y avait une autre personne en fauteuil roulant, notre administrateur était le seul à en être, sur plusieurs centaines de spectateurs et sur une quinzaine de spectacles, alors qu'il y a 2 à 3 % de la population française dans ce cas...

C'est bien la preuve qu'il y a un problème quelque part, que l'accès à la culture pour cette « minorité » est encore largement entravé et que ce que notre association demande participe, même modestement, à lui ouvrir les portes !

Cité de l'Océan

Située à Biarritz, dans un beau bâtiment à l'architecture avant-gardiste, [la Cité de l'Océan](#) est un espace ludo-scientifique dédié à la connaissance de la planète bleue.

Il offre la possibilité aux personnes en fauteuil roulant d'avoir accès à la quasi-totalité des animations proposées et notamment toutes les expériences interactives et immersive avec des casques à 360°. Une réduction de 2 euros sur le tarif adulte leur est accordée et l'accompagnant est gratuit si l'on présente la carte mentionnant «Besoin d'accompagnateur» ! Cela pourrait d'ailleurs être mentionné sur leur site Internet... Bref, on recommande vivement !

Musicalarue

C'est une Association culturelle très active basée à Luxey dans les Landes et organisatrice du festival de trois jours [Musicalarue](#) fin juillet.



Cet événement dispose de places de parking à l'entrée du site et de deux plates-formes PMR surélevées pour la grande scène des Sarmouneys, très bien placée et spacieuse, et au théâtre de Verdure. Des bénévoles sont présents pour aider les personnes en fauteuil à se frayer un passage pour

atteindre la plate-forme de la scène principale car il y a vraiment beaucoup de monde pour ce festival musical et d'arts de rue de grande qualité.

Il n'y avait pas encore de tarif spécifique pour l'accompagnateur mais suite à nos explications, notre interlocuteur a bien compris la situation et nous a proposé un tarif plein (45 € pour toute la journée) et 5 euros pour l'accompagnant.

Donc, une prise en compte immédiate et une avancée concrète après un seul message par mail, bravo !

Cela change du bla-bla-bla de certains politiques ou du verbiage de responsables culturels et ça fait du bien !!

Nous continuerons notre sensibilisation pour l'édition 2023 de ce festival et nous ne doutons pas que ces bonnes dispositions seront prises à temps pour tout le monde.

MONSIEUR MUSELIER NE TIENT PAS SES PROMESSES !



29 mois après avoir accepté le principe de la gratuité du billet de spectacle pour les accompagnateurs de personnes handicapées dépendantes, **la région Sud ne répond plus !**

L'historique



– **Le 2 août 2020**, notre association est invitée par le Conseil Régional Sud à la soirée du 40^{ème} Festival International de piano de La Roque d'Anthéron. Pendant l'apéritif dînatoire, nous en profitons pour parler à Monsieur **Renaud Muselier** d'un sujet qu'il ignore : la nécessaire gratuité culturelle de l'accompagnateur d'une personne handicapée dépendante. Il se montre alors très attentif, intéressé et motivé pour faire bouger les choses au niveau PACA. Il demande sur le champ à **M. Thierry Pariente, son conseiller « culture et solidarité »** de faire en sorte d'avancer et de régler ce problème au niveau régional.

– Pour ne pas laisser retomber le soufflé, Alain, chargé de ce dossier par le Conseil d'Administration d'HandiVers Horizons, reprend très rapidement contact par mail, par téléphone avec M. Pariente en lui proposant une communication très large vers tous les acteurs culturels de la région pour les informer d'abord puis les inciter à agir concrètement. Il propose un texte illustratif (plus ou moins le même que celui écrit plus haut).

– Dans un premier temps, le conseiller adhère tout en temporisant : « Il ne faudrait pas avoir de problème avec les associations de personnes handicapées qui pourraient penser que l'on stigmatise ce public avec cette mesure » (sic)... puis la crise du covid battant son plein l'argument récurrent devient « Les salles de spectacles sont fermées, les organisateurs désemparés... etc. ce n'est pas le bon moment pour en ajouter une couche... » ; **« Attendons » est le maître mot !**



– **Le 10 Février 2021** : la région Sud et son président organise une **visioconférence** rassemblant plus de 150 responsables, organisateurs, présidents d'associations culturelles pour parler de la crise qui affecte profondément ce milieu et pour fixer « une perspective claire » et préparer l'été 2021. Alain saisit l'opportunité pour parler rapidement du sujet et demande à **M. Muselier** s'il **se rappelle** de leur entrevue et **de son engagement** ; il confirme et **devant témoins affirme qu'il sera tenu.**

– **Avril, mai et juin 2021** : Monsieur Muselier est très occupé par sa **campagne électorale** pour les **élections régionales**. Dans sa profession de foi on pouvait lire sur Internet dans la liste des mesures qu'il allait prendre : « **La gratuité des manifestations culturelles et sportives régionales pour la personne accompagnant une personne handicapée (dans les 6 mois)** ». Une fois élu, rien n'a été fait pour qu'en décembre 2021 ni plus tard, sa promesse électorale soit tenue ! Nous avons le sentiment que notre président de région a récupéré notre belle idée pour en faire un argument électoral de plus ; Eh oui les citoyens handicapés ont le droit de vote et les candidats aux différentes élections ne se privent jamais de caresser dans le sens du poil cet électorat important en nombre !

- **le 5 juillet 2021**, Monsieur Pariente écrivait assez fièrement, en réponse à un des mails :
« Nous avons commencé à travailler sur ce sujet qui fait désormais l'objet d' [une page dédiée sur le site d'Arsud](#) dont je mets les responsables en copie.

Ce n'est qu'un début mais nous allons maintenant aller plus loin, d'autant que la gratuité de la place prévue pour la personne accompagnante fait partie des promesses de campagne de Renaud Muselier : (avec le lien qui ne fonctionne plus Programme Solidarité et Handicap)

A suivre donc, très vite et en préparation de la rentrée dans les salles en octobre. »

Depuis, il n'y a eu **aucune suite** ni à la rentrée 2021 ni à celle de 2022 ni même depuis plus de 19 mois, **aucune nouvelle entrée dans la liste** du lien recensant au niveau régional les 12 festivals donnant la gratuité à l'accompagnateur et les 13 accordant un tarif spécifique :
Merci et bravo à eux !

En fait, ce fut le **dernier message de Thierry Pariente**, chargé de cette question au niveau régional ! Un silence méprisant a toujours été sa réponse aux différents mails, à nos nombreuses propositions dont le leitmotiv était : informer, sensibiliser, inciter les lieux culturels à adopter cette bonne pratique et aussi réfléchir sur les moyens nécessaires pour y parvenir, surtout pour les petites structures, y compris d'un soutien financier éventuel de la région.



- Telle une patate chaude dont on veut se débarrasser, **le dossier est remis**, sans que cela nous soit dit clairement, **entre les mains d'Arsud** « L'outil des arts et du spectacle de la région Sud ». En tout cas ce sera toujours la responsable du service ressources qui écrira, répondra aux mails avec en copie une ou deux personnes d'Arsud et bien sûr M. Pariente.

– **Début février 2022**, un **questionnaire** très succinct concernant la gratuité et l'accessibilité pour les personnes handicapées est adressé par Arsud à **90 scènes labellisées ou conventionnées** par la Région.

– **Plusieurs mois plus tard**, reprenant contact, nous apprenons qu'il n'y a eu **aucun retour, aucune réponse** et **aucune relances téléphoniques** pourtant initialement prévues! Face à notre insistance, et surtout à la question « Quelles suites faut-il donner maintenant ? », on nous propose de prendre nous-même le téléphone en nous envoyant en tout et pour tout la liste de 25 théâtres. Alain n'y est pas favorable car d'une part il n'est pas l'expéditeur du mail et d'autre part c'est le Conseil Régional qui alloue des subventions à ces structures et il est plus à même de connaître ces interlocuteurs et de pouvoir faire « gentiment » pression pour convaincre et avancer concrètement.

Nos conclusions

Nous ne demandions pourtant pas la lune !!!

Franchement cette mesure juste et solidaire ne représentait pas grand-chose pour les caisses d'un théâtre, d'une salle de spectacle subventionnée ; par année, tout au plus quelques dizaines de places offertes à l'accompagnateur d'une personne titulaire de la carte d'invalidité portant la mention « besoin d'un accompagnateur » ou « cécité » ! Et combien pour le budget culturel d'une région qui aurait pu régler tout simplement l'ardoise et honorer son engagement : l'équivalent de combien d'apéritifs dînatoires, de combien de journées de salaire d'un conseiller culture et solidarité attaché au cabinet du président de la région Sud ?!

Bref, pendant ces 30 mois, il y a eu concrètement un mini questionnaire envoyé à 90 destinataires, aucune réponse, aucune information, aucun appel téléphonique et on en restera là !

C'est donc un constat d'échec que nous faisons aujourd'hui : nous avons perdu du temps, de l'énergie pour un résultat inexistant ! On nous répondra qu'il fallait bien s'y attendre, que la parole d'un politique n'a de valeur que pour celui qui l'écoute, etc. mais nous refusons de nous résigner à mettre tout le monde dans le même panier et n'adhérons pas à la simplification « tous les mêmes, tous pourris... ». Nous préférons, au risque de nous tromper encore, croire à la parole donnée et à l'existence d'élus ayant le sens de leur responsabilité et œuvrant pour le bien commun.

Nous avons fait ce que nous devons, ce que nous pouvions et ce rapport informatif nous permet de clôturer le chapitre. Nous allons de toute façon continuer notre action sans le Conseil Régional Sud PACA et sans son président actuel, M. Muselier !

L'ENVOI DE VŒUX A NOS PARTENAIRES

Verquières, décembre 2022

Comme chaque fin d'année, nous avons adressé nos vœux à nos amis, partenaires, artistes, bénévoles et aux destinataires de notre liste de diffusion.

Avec l'illustration de Julien Hachemi, voilà le texte accompagnant cette carte :



**HandiVers Horizons vous souhaite
ses meilleurs vœux pour 2023 !**

« Partage un peu d'ton originalité
J'te donne un bout de ma singularité
Additionnant toutes nos particularités
Nous sommes riches de cette diversité. »

En ce début de nouvelle année, nous souhaitons que des jours meilleurs adviennent pour l'ensemble de notre belle planète et, à notre échelle, des avancées dans les causes que nous défendons.

Tous nos vœux de bonheur et de santé !

HANDIVERS HORIZONS COMMUNIQUE SUR SES RÉSEAUX

- Mise à jour régulière de **notre site internet** www.handivers-horizons.fr et de ses pages avec **une moyenne de 22 650 visites et 108 631 pages vues/mois et un peu plus de 3 minutes par visite.**
- Alimentation de **notre page Facebook** www.facebook.com/Handivers.Horizons en postant **deux à trois articles par jour** d'informations relatives à la culture, aux voyages et aux discriminations, en rapport avec le handicap. **1 108 personnes** aiment cette page.
- **Lettres d'informations** : Rédaction et diffusion à **8 174 destinataires** de nos newsletters relatant la vie de l'association :
 - N° 79 du **19 avril** : « C'est quand le renouveau ? »
 - N° 80 du **2 novembre** : « HandiVers Horizons demande la gratuité ! »

Plus d'infos et de photos sur notre site et notre page Facebook !



HandiVers Horizons Mairie – Place de la mairie 13670 VERQUIÈRES
Tel. : **07 66 55 98 40** – contact@handivers-horizons.fr
www.handivers-horizons.fr

Ludovic GRILLON, Trésorier, Dominique MIRALLES, Secrétaire
Alain COMOLI, président en intérim
Annabelle DIABATE et André BOIVENT, Administrateurs